



# Circuit Régional Dressage Pays de la Loire Cahier des Charges 2019



Le Circuit Régional Dressage Pays de la Loire est composé de 6 étapes, réparties au mieux sur la région.

## Durée du concours :

Les épreuves doivent se dérouler sur 2 jours :

- ✓ épreuves préliminaires le 1er jour
- ✓ épreuves Grand Prix le second jour.

## Qualité des infrastructures et des sols :

- ✓ Terrains garantissant l'intégrité physique des chevaux.
- ✓ Pistes de qualité sur la durée totale des épreuves. cf. Règlement FFE.
- ✓ Terrain de concours offrant toutes les conditions de confort et de sécurité : alimentations en eau et en électricité, douches pour chevaux, sanitaires cavaliers.

## Installations et équipements :

- ✓ La sonorisation doit être de très bonne qualité et couvrir l'ensemble des zones d'évolutions ainsi que le parking « vans & camions ».
- ✓ Un espace Restauration de qualité doit être prévu afin de pouvoir recevoir des partenaires, VIP...
- ✓ L'organisateur peut prévoir un pot spécifique Circuit Régional pour les concurrents et officiels. Celui-ci devra être annoncé sur le programme, à l'affichage officiel et au micro.

## Officiels de compétition :

- ✓ Président du jury de niveau candidat national élite minimum
- ✓ Au moins un assesseur hors CRE

## Programme du concours :

Le programme doit être obligatoirement conçu et validé par l'équipe technique régionale et le président de jury.

### ✓ Epreuves obligatoires à programmer :

Ama 3 Gd Prix, Ama 2 Gd Prix, Ama 1 Gd Prix, Ama Elite Gd Prix

Ama 3 Préliminaire, Ama 2 Préliminaire, Ama 1 Préliminaire, Ama Elite Préliminaire.

### ✓ Dotations minimum et prix engagement maximum :

Epreuves	Dotation MINIMUM	Engagement MAXIMUM
<b>Amateur 3</b>	300	20
<b>Amateur 2</b>	400	30
<b>Amateur 1</b>	500	40
<b>Amateur Elite</b>	600	50



# Circuit Régional Dressage Pays de la Loire Cahier des Charges 2019



## Engagements :

Les engagements se font par épreuve conformément à l'avant programme du concours.

- ✓ Changement cheval : oui
- ✓ Changement cavalier : oui
- ✓ Invités organisateur : oui
- ✓ Engagement terrain : Non

## Répartition de la dotation réglementaire des épreuves :

Pour toutes les épreuves : Répartition réglementaire selon le Règlement FFE (1 prix pour 3 partants)

## Répartition des Prix distribués par le CRE aux écuries classées :

Le CRE et son partenaire AK Collection récompenseront les équipes classées sur chaque étapes ainsi qu'au classement cumulé des 6 étapes.

## Remise des prix Circuit Régional :

A chaque étape, la remise des Prix doit avoir lieu à l'issue des 4 épreuves Grands Prix.

**La mise en place du podium, des récompenses, des lines beach et banderoles du CRE Circuit Régional, devra être assurée par les organisateurs pour cette remise des prix.**

## Droits visuels :

**L'organisateur devra fournir au CRE les photos de la remise des prix et de l'évènement** (cavaliers en piste, ambiance) libres de droits.

## Résultats :

**Les résultats doivent être affichés à l'issue de chaque épreuve.**

**Les résultats des étapes Circuit Régional précédentes doivent être affichés. Ils sont disponibles via le site du CRE ( [www.crepdll.fr](http://www.crepdll.fr)) peuvent vous être fournis par le CRE sur demande ( [communication@crepdll.fr](mailto:communication@crepdll.fr) ).**

## Communication :

L'emplacement des outils de communication du CRE, Circuit Régional et de ses partenaires (stands, banderoles, lines beach et autres) est à définir et valider avec le référent Dressage. **La mise en place des visuels CRE et GR (banderoles, line beach, etc.) est assurée par l'organisateur.**

**Présence obligatoire du cartouche Circuit Régional** sur tous les supports de communication du concours : listes de départ, programmes, affiches et autres.

**Les partenaires du Circuit Régional (partenaire privilégié CRE et partenaires des écuries) devront être annoncés au micro. Notamment, les partenaires des Ecuries devront être annoncés lors de l'entrée en piste des cavaliers du Circuit Régional.**

Le service informatique des résultats devra faire le calcul des points des Ecuries afin de faire le classement Circuit Régional de l'étape avec un représentant de l'ETR ou délégué du CRE.



# Circuit Régional Dressage Pays de la Loire Cahier des Charges 2019



**Pour le partenaire du Circuit Régional Dressage et du CRE, prévoir un espace d'exposition privilégié.** Le partenaire est prioritaire et peut demander l'exclusivité dans son domaine pour exposer sur le concours.

## Participation du CRE :

### *A destination des organisateurs :*

Pour accompagner les organisateurs du Circuit Régional, le CRE alloue à chaque étape la somme de 900 € - versés après l'étape sous réserve du respect du cahier des charges. **Ce montant pourra être réduit à l'initiative de l'ETR et du CRE dans le cas où le cahier des charges ne serait pas suffisamment respecté. Une grille d'évaluation du respect du cahier des charges sera complétée à l'issue du concours.**

**L'allocation CRE sera versée à l'organisateur après l'étape sous réserve d'obtenir l'accord du référent. Pour la recevoir, l'organisateur doit envoyer au CRE une facture, une demande écrite et un RIB.**

### *A destination des cavaliers Circuit Régional :*

A chaque étape et au classement final, le CRE et son partenaire distribuent des lots aux cavaliers du podium.

### *Coût global pour le CRE :*

Une enveloppe totale annuelle de 6800 € est consacrée à ce circuit.

## Compte rendu :

Après chaque étape, un compte rendu sera rempli pour le CRE par son délégué et transmis à l'organisateur. Le paiement de l'allocation de 900€ ne pourra être effectué qu'après validation de ce compte rendu par un représentant du CRE.



# Circuit Régional Dressage Pays de la Loire Cahier des Charges 2019



## Mémento Organisateur

Avec les préparatifs habituels d'un concours, voici quelques points spécifiques de l'organisation d'une étape Circuit Régional, à ne pas oublier !

### En amont de votre concours ....

- Envoyer votre programme au CRE pour validation (épreuves, officiels de compétition, ...) ;
- Bien mettre le logo « CRE » sur tous les documents de votre concours ;
- Prévoir l'emplacement privilégié du partenaire du circuit, et prendre contact avec lui ;
- S'assurer du respect des normes techniques du Cahier des Charges : qualité et équipement des terrains et de l'espace restauration ; sonorisation des espaces, y compris le parking ; mise à disposition de sanitaires de qualité ; etc...

### Juste avant et pendant votre étape Circuit Régional...

- Prévoir un podium et la mise en place des visuels CRE (banderoles, line beach,...) ;
- Préparer si vous le souhaitez un Pot convivial Circuit Régional et l'annoncer sur le programme, à l'affichage et au micro ;
- Annoncer les partenaires du Circuit Régional Dressage et des Ecuries participantes au micro ;
- Afficher les résultats du Circuit Régional sur l'affichage officiel du concours.

### Après votre étape Circuit Régional...

- Dès le lendemain du concours, envoyer au CRE les résultats du concours, les photos des podiums et des photos de l'évènement.
- Envoyer au CRE votre demande écrite de versement de l'allocation, accompagnée d'une facture et d'un RIB.

### Des questions ?

Vous pouvez contacter :

- Anne-Claire GRISON, Chargée de Missions du CRE : communication@crepdll.fr ou 06.20.33.10.16.
- Etienne MAIRE, référent Dressage : 06.08.01.75.23.

**Toutes les informations du Circuit Régional (Partenaires, Ecuries, Résultats, Cahiers des Charges, Règlements) sont disponibles via notre site:**  
[www.crepdll.fr](http://www.crepdll.fr)